

Questions au Feuilleton

Radio française			1 reporter aux nouvelles, radio	Ottawa
1 animateur	3	jours	1 annonceur/animateur, radio	Toronto
1 reporter	3	jours	1 réalisateur aux nouvelles, radio	Toronto
1 réalisateur	4	jours	1 superviseur aux nouvelles, radio	Toronto
Équipe mixte (Fr./Ang.) de regroupement des résultats			1 chef de projet aux ordinateurs	Toronto
6 messagers	24	heures (total)	1 commentateur invité, radio (pigiste)	Toronto
12 standardistes	48	heures (total)	Services français	
10 assistants à la production	110	heures (total)	1 coordonnateur, TV	Montréal
6 clavistes à l'écran cathodique	72	heures (total)	1 réalisateur, TV	Montréal
1 coordonnateur des résultats du scrutin	35	jours	1 script-assistante, TV	Montréal
1 secrétaire	30	jours	1 pilote d'émission, TV	Toronto
2 auxiliaires	12	jours (total)	1 réalisateur, radio	Montréal
1 spécialiste des communications	4	jours	Mixte DSA/DSF	
1 coordonnateur national	5	jours	1 coordonnateur des résultats du scrutin	Toronto
3 analystes de programme	17,5	jours (total)	1 spécialiste des communications	Calgary
1 analyste du logiciel	6,5	jours	1 coordonnateur national	Ottawa
1 superviseur de l'exploitation	5	jours	1 programmeur-analyste	Montréal
1 chef des télécommunications	5	jours	1 programmeur-analyste	Toronto
1 adjoint de service	6,5	jours	1 chef des télécommunications	Ottawa
2 analystes de l'exploitation	19	jours (total)	1 adjoint de service	Ottawa
1 analyste des systèmes	6	jours	1 analyste de l'exploitation	Ottawa
			1 analyste des systèmes	Montréal
			1 analyste de l'exploitation	Toronto

Outre le personnel connexe pour la technique et la scénographie.

2. Oui.

a) Division des services anglais—12

Services français—5

Mixtes DSA/DSF—10

b) En ce qui concerne les noms, voir la réponse à la partie 4, relativement aux employés individuels.

Fonctions (ce personnel est aussi compris dans les réponses à la partie 1 et/ou à la partie 3c):

Services anglais		c)
1 coordonnateur de projet, TV		Toronto
1 coordonnateur technique, TV		Toronto
1 reporter, TV		Toronto
2 réalisateurs, TV		Toronto
1 cadreur		Toronto
1 preneur de son		Toronto

Voir la réponse à la partie 4 ci-dessous relativement aux frais de déplacement et pour les parties 2 d) et e).

3. a) Voir la réponse à la partie 4.

b) Seul le personnel de Radio-Canada a été utilisé.

c) Aucune personne appartenant à la catégorie «informaticiens» n'a participé à ces opérations. Onze (11) employés des systèmes d'information de Radio-Canada y participaient.

d) Voir la réponse à la partie 4.

4. Il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple les noms des employés particuliers et les frais engagés dans les projets d'émissions. Cette coutume repose sur des raisons qui sont exposées en détails dans la réponse du 6 novembre 1975 à la question 2530.